

AML Info, mars 2015

Une journée de travail avec les sénateurs du Loiret pour le comité directeur de l'AML



C'est au Sénat que les membres du Comité directeur de l'AML se sont retrouvés le 29 janvier 2015, à l'invitation des 3 sénateurs du Loiret, **Jean-Noël Cardoux**, **Eric Doligé** et **Jean-Pierre Sueur**. Cette rencontre a permis d'examiner et d'analyser nombre de

dossiers au cœur des préoccupations des élus locaux sur fond d'actualité parlementaire particulièrement riche :

- la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales et ses conséquences sur l'investissement et les services publics ;
- la question de la défense des valeurs de la République et la place de la laïcité que l'Association des maires de France souhaite aider à définir aussi clairement et objectivement que possible ;
- la loi NOTRe adoptée en première lecture par le Sénat le 27 janvier qui a bien sûr été largement commentée, les membres du Comité directeur se réjouissant que la Haute Assemblée ait pris en compte les revendications des élus locaux, notamment en ce qui concerne la suppression du seuil minimum de 20 000 habitants pour les EPCI à fiscalité propre. Il paraît en effet indispensable de respecter avant tout la volonté des élus locaux étroitement liée à la réalité des bassins de vie. Reste à souhaiter que les députés adhèrent également aux propositions des sénateurs, ce qui est loin d'être acquis ! Une rencontre entre le Comité directeur de l'AML et les députés du Loiret a été organisée le 13 février pour sensibiliser ces derniers sur les attentes des élus locaux ;
- le transfert de l'instruction du droit des sols de l'Etat aux collectivités locales ; d'une part les problèmes que risque de poser la date du 1er juillet 2015 retenue pour l'entrée en vigueur de cette réforme, en pleine période de congés estivaux ; d'autre part les obstacles auxquels se heurtent actuellement les communautés de communes pour les mises à disposition de personnel dans le cadre de la création de services communs.